



Les provinces et les territoires réalisent des économies en matière de soins de santé grâce à leur collaboration

NIAGARA-ON-THE-LAKE, 26 juillet 2013 – La qualité et la viabilité des systèmes de santé au Canada s'améliorent grâce aux travaux du Groupe de travail sur l'innovation en matière de santé du Conseil de la fédération. Au cours de la dernière année, le groupe de travail a réalisé de nombreux progrès et est notamment parvenu à faire baisser le coût des produits pharmaceutiques :

- Depuis le 1^{er} avril 2013, les provinces et les territoires participants fixent les prix de six des médicaments génériques les plus largement utilisés ce qui permet de réaliser des économies de 100 millions de dollars par année.
- Les négociations avec les fournisseurs sont terminées pour dix autres médicaments novateurs et 17 médicaments supplémentaires font présentement l'objet de négociations. Les travaux réalisés pour ces 27 médicaments permettront des économies totales se chiffrant à environ 60 à 70 millions de dollars annuellement.

En plus des produits pharmaceutiques, les deux autres domaines d'intérêt prioritaires du groupe de travail au cours de la prochaine année seront le caractère approprié des interventions et les soins aux aînés. Les premiers ministres ont demandé au Groupe de travail de se pencher sur les possibilités, dans le cadre du modèle de soins en équipe, d'élargir le rôle des ambulanciers paramédicaux et des pharmaciens dans la prestation de soins de première ligne.

Des preuves de plus en plus nombreuses suggèrent que des patients reçoivent des traitements qui ne sont peut-être pas les plus appropriés pour répondre à leurs besoins, ce qui nuit à l'efficacité des soins pour les patients et provoque un gaspillage de précieuses ressources dans le secteur des soins de santé. Les dépenses en imagerie diagnostique au Canada ont augmenté de façon considérable et dépassent maintenant, selon les estimations, 2,2 milliards de dollars par année. Selon l'Association canadienne des radiologistes, de 10 à 20 % de tous les tests seraient inutiles, et les éliminer permettrait de réaliser des économies de l'ordre de 220 millions de dollars par année.

Dans le but de s'assurer que les Canadiens tirent le meilleur parti de leurs systèmes de santé, les provinces et les territoires participants ont convenu d'adopter des lignes directrices qu'ils jugeront appropriées pour leur gouvernement pour l'utilisation de l'imagerie diagnostique lors de blessures mineures à la tête, de lombalgies et de maux de tête. Le groupe de travail se penchera sur le caractère approprié d'interventions et de soins dans d'autres domaines.

La plupart des aînés préfèrent demeurer à la maison aussi longtemps qu'ils le peuvent. Or, l'expérience démontre que cette approche n'est pas seulement meilleure pour les aînés – elle l'est aussi pour nos systèmes de santé. Le groupe de travail se penchera sur des approches éprouvées visant à faire des soins à domicile une priorité au lieu du placement en soins de longue durée et identifiera de deux à trois modèles novateurs que les provinces et les territoires pourraient éventuellement adapter.

Les premiers ministres ont également discuté de l'importante question de la démence, un enjeu qui devient de plus en plus préoccupant pour les provinces et pour les territoires en raison du vieillissement de la population. Les premiers ministres sont résolus non seulement à accroître la sensibilisation à cette question, mais aussi à faire face aux défis qu'elle soulève et à offrir des possibilités de favoriser le diagnostic précoce et le traitement de la démence. Les premiers ministres ont demandé au Groupe de travail sur l'innovation en matière de santé de se pencher sur les questions liées à la démence, notamment en cernant les pratiques exemplaires en matière de diagnostic précoce. Un travail de sensibilisation aux signes avant-coureurs et aux divers modes d'intervention est au cœur de cette démarche.

Les premiers ministres ont remercié les premiers ministres Ghiz et Wall d'avoir codirigé les travaux réalisés avec les ministres de la Santé au cours des 18 derniers mois et ont aussi remercié les fournisseurs de soins de santé pour leur engagement continu.

Ils ont convenu que les premières ministres Wynne et Redford et le premier ministre Pasloski codirigeront le Groupe de travail sur l'innovation en matière de santé pour la suite de ses travaux. Les premiers ministres ont convenu d'élargir de trois ans le mandat de ce Groupe de travail.

Le Québec a indiqué qu'il a l'intention de continuer de contribuer aux travaux du Groupe de travail sur l'innovation en matière de santé par le partage d'information et de pratiques exemplaires.

- 30 -

Les médias sont priés de s'adresser à :

Cabinet de la première ministre
Gouvernement de l'Ontario
416 314-8975